

CAPC N° 5**LE 30 JANVIER 2019****DECLARATION PREALABLE**

Monsieur le président,

Si le contexte social est complexe et génère bien des inquiétudes, celui qui règne à cause des indécisions du Royaume-Uni est bel et bien à l'origine de grands questionnements concernant les projets organisationnels de notre administration et de facto impacte nos CAPC.

Les conséquences du Brexit sur les nouvelles obligations de notre administration ont suscité semble-t-il votre réactivité ainsi vous nous avez annoncé avoir effectué des mouvements entre deux CAPC après avis des personnels concernés.

En effet, vous avez contacté les candidats à des mutations qui étaient premier au TAM 2018 sur des postes ciblés pour le Brexit

Vous en avez muté certains avant la sortie de stage catégorie B, ce que souhaitaient les personnels.

Pour aller plus loin dans la démarche les élus de l'USD-FO sont dans le questionnement sur la possibilité que vous aviez de mettre en place une CAPC complémentaire traitant uniquement des mouvements liés au Brexit sur la base du TAM 2018, pour les autres agents qui se sont positionnés sur ces postes au-delà du premier choix.

Sans préjuger de la dureté ou de l'effectivité du BREXIT, vous serez bien à même de mettre en place une variable d'ajustement ultérieure avec les sorties de stages et les agents de Paris Spécial.

Sur les abondements d'effectifs liés à ce même BREXIT, force est de constater que ceux annoncés par le Ministère ne sont pas au rendez-vous. Ceci provoque une réelle inquiétude des personnels très consciencieux de notre administration. Sans moyen humain et matériel comment pourrions-nous aider à l'accomplissement des formalités car c'est bien de ceci dont nous parlons et non des contrôles, à notre grand désespoir.

Autre point lié à cette CAPC le refus catégorique de considérer les modifications des règles de gestion et de les valider par un vote en CTR. Obligation nous en avait été faite en 2017 pour le même sujet, soudain la donne devient diamétralement opposée. Les élus de l'USD -FO dénoncent ces méthodes très peu propices à un dialogue social de qualité